



PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

RÉPARATION D'URGENCE DES INFILTRATIONS D'EAU



FIBREX

PROPRIETES

FIBREX est un bitume solvanté enrichi de fibres synthétiques, destiné à stopper les infiltrations d'eau en toiture.

FIBREX permet toutes sortes de réparation de toitures (gouttières, bavettes en plomb, plaques ondulées, joints divers, rives, cheminées).

FIBREX peut également être utilisé en colle à froid pour des réparations de toiture avec des matériaux bitumineux.

FIBREX adhère parfaitement sur la plupart des matériaux même humides (pierre, béton, bois, plomb, cuivre, étain, couvertures bitumineuses, acier galvanisé, matériaux isolants, PVC, polyester, ardoises et tuiles).

FIBREX ne fissure pas et ne casse pas car il reste flexible et souple (170 % d'élasticité au point de rupture).

L'efficacité de **FIBREX** lui permet de résister à l'eau plusieurs années et d'être soumis à des températures de - 40° C à + 85° C.

FIBREX peut également être utilisé en étanchéité de terrasses et de fondations, ainsi qu'en protection contre la corrosion des conduites et canalisations souterraines.

FIBREX existe en vrac et en cartouches.

FIBREX est garanti 20 ans.

MISE EN OEUVRE

Produit prêt à l'emploi.

Préparer la surface afin de la rendre saine, propre et non grasse.

Appliquer avec un pistolet à mastic pour les cartouches, à la truelle ou à la spatule pour le vrac. Respecter une épaisseur de 3 ou 4 mm minimum.

Dans le cas d'application par pluie battante, vérifier la réparation après séchage du produit. Nettoyage des outils au White spirit quand le produit est encore frais.

SECURITE D'EMPLOI

Se référer à la fiche de sécurité disponible sur www.perimetre.pro

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube
« Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison DLU 1 AN 30/04/2026